

**COMMUNE DE VAUCIENNES**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

<p><b><u>Date de la convocation :</u></b> 23 février 2022</p> <p><b><u>Nombre de Conseillers :</u></b> Exercice : 11 Présents : 10 Votants : 11</p>	<p>L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit février, dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame FOURNY Christiane.</p> <p><b><u>Etaient présents :</u></b> (formant la majorité des membres en exercice) Mme FOURNY Christiane, M. LEMAIRE Janick, Mme LOURDEZ Florence, M. BLAISE Michaël, Mme BOULONNAIS Christine, M. REMIOT Julien, M. LEBRUN Nicolas, Mme VALTON Emilie, M. ROUSSEAU Joël, M. CHEVRON Hervé.</p> <p><b><u>Etaient absents excusés :</u></b> Mme JEAN Claudine (pouvoir donné à Mme BOULONNAIS Christine)</p> <p><b><u>Etaient absents non excusés :</u></b> /</p> <p>En application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales Mme VALTON Emilie a été élue secrétaire de séance.</p>
---	--

**N°005-2022 AVENANT n°2 DU LOT 7 ELECTRICITE DU MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'ACCESSIBILITE DES TRAVAUX DE LA MAIRIE**

Le conseil,

**APRES** avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

**VU** le code de la commande publique,

**VU** les marchés conclus avec les entreprises adjudicataires des lots considérés en application des délibérations du conseil municipal n°002/2021 du 18 janvier 2021 relatives à l'approbation de l'opération d'aménagement et d'accessibilité des locaux de la mairie.

**VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 25 octobre 2021 approuvant l'avenant n°1 du lot 7 Electricité du marché public de travaux d'aménagement et d'accessibilité des travaux de la mairie

**Considérant** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2021 de la ville,

Après en avoir délibéré, décide :

- de conclure l'avenant d'augmentation détaillé avec l'entreprise LAPIED dans le cadre des travaux relatifs à l'opération susmentionnée d'aménagement et d'accessibilité des locaux de la mairie : Lot n°7 – Electricité

**Attributaire** : entreprise LAPIED adresse : 14 RUE Valentine Régnier – 51700 Baslieux-sous-Châtillon

Marché initial du lot 7 - montant : 16 104.39 € HT

Avenant n° 1 - montant : 2 567.60 € HT

Pour un 1<sup>er</sup> devis de 2 237.60 € HT : fourniture et pose d'une alarme

## COMMUNE DE VAUCIENNES

Pour un 2<sup>ème</sup> devis de 154.50 € HT : réalimentation et pose du visiophone

Avenant n° 2 - montant : 1 186.35 € HT

Pour des modifications diverses sur l'installation électrique dans la mairie (gainage, interrupteurs et prises, tableaux de protection...)

**Nouveau montant du marché : 19 682.84 € HT**

- d'autoriser le maire à signer l'avenant considéré ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

### **N°006-2022 AVENANT n°2 DU LOT 5 MENUISERIES INTERIEURES DU MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'ACCESSIBILITE DES TRAVAUX DE LA MAIRIE**

Le conseil,

**APRES** avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

**VU** le code de la commande publique,

**VU** les marchés conclus avec les entreprises adjudicataires des lots considérés en application des délibérations du conseil municipal n°002/2021 du 18 janvier 2021 relatives à l'approbation de l'opération d'aménagement et d'accessibilité des locaux de la mairie.

**VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 25 octobre 2021 approuvant l'avenant n°1 du lot 5 Menuiseries intérieures du marché public de travaux d'aménagement et d'accessibilité des travaux de la mairie

**Considérant** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2021 de la ville,

Après en avoir délibéré, décide :

- de conclure l'avenant d'augmentation détaillé avec l'entreprise JANIN dans le cadre des travaux relatifs à l'opération susmentionnée d'aménagement et d'accessibilité des locaux de la mairie : Lot n°5 – Menuiseries intérieures

**Attributaire** : entreprise JANIN adresse : ZA le Cheminet – 51160 Aÿ-Champagne

Marché initial du lot 5 - montant : 9 446.18 € HT

Avenant n° 1 - montant : 327.42 € HT

Pour la modification des portes du local archives, de l'accès aux toilettes et du WC PMR par une largeur de porte 930 mm

## COMMUNE DE VAUCIENNES

Avenant n°2 – montant : 571.74 € HT

Pour la création de chevêtre avec solives, trappe de visite pour un accès aux combles.

**Nouveau montant du marché : 10 345.34 € HT**

- d'autoriser le maire à signer l'avenant considéré ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

### **N°007-2022 DEVIS POUR L'ACHAT DU MOBILIER DE LA MAIRIE**

Madame le maire présent à l'assemblée le devis de l'entreprise MANUTAN Collectivités pour l'achat du mobilier de la mairie comprenant le mobilier pour le secrétariat de mairie et le mobilier pour la salle du Conseil. Le devis d'élève à un montant de 8 301.17 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- D'accepter le devis de l'entreprise MANUTAN Collectivités pour l'achat du mobilier de la mairie pour un montant de 8 301.17 € HT.

### **N°008-2022 DEMANDE DE DEROGATION DE CIRCULATION SUR LE CHEMIN RURAL n°11 POUR LES CAMIONS DE PLUS DE 7T500**

Madame le maire présente à l'assemblée le courrier de Monsieur LIEBART Laurent en date du 21 février 2022, dans lequel Monsieur LIEBART Laurent demande, suite à l'acceptation de son permis de construire sur la parcelle AA 29, la dérogation de circulation sur le chemin rural n°11 aux véhicules de plus de 7t500, afin de pouvoir réaliser la construction et la desserte de ce bâtiment à usage agricole.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'accepter la demande de dérogation de circulation sur le chemin rural n°11, de Monsieur LIEBART Laurent afin de pouvoir construire son bâtiment et d'en assurer la desserte.

### **N°009-2022 AVENANT n°2 DU LOT 9 SOLS SOUPLES FAIENCES PEINTURE DU MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'ACCESSIBILITE DES TRAVAUX DE LA MAIRIE**

Le conseil,

**APRES** avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

**VU** le code de la commande publique,

**VU** les marchés conclus avec les entreprises adjudicataires des lots considérés en application des délibérations du conseil municipal n°002/2021 du 18 janvier 2021 relatives à l'approbation de l'opération d'aménagement et d'accessibilité des locaux de la mairie.

**Considérant** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2021 de la ville,

## COMMUNE DE VAUCIENNES

Après en avoir délibéré, décide :

- de conclure l'avenant d'augmentation détaillé avec l'entreprise QUATREVAUX dans le cadre des travaux relatifs à l'opération susmentionnée d'aménagement et d'accessibilité des locaux de la mairie : Lot n°9 – Sols souples – faïences - peinture

**Attributaire** : entreprise QUATREVAUX adresse : 2 rue Henri Dunant – 51200 Epernay

Marché initial du lot 9 - montant : 15 959.80 € HT

Avenant n° 1 - montant : 1 735.43 € HT

Pour un 1<sup>er</sup> devis de 379.83 € HT : revêtement de sol de la réserve

Pour un 2<sup>ème</sup> devis de 1 355.60 € HT : enduits complémentaires suite au désamiantage

Avenant n°2 – montant : 1 549.62 € HT

Pour un 1<sup>er</sup> devis de 1 173.08 € HT : ravalement partiel de la façade extérieure

Pour un 2<sup>ème</sup> devis de 376.51 € HT : remise en peinture de la façade extérieure

**Nouveau montant du marché : 19 244.85 € HT**

- d'autoriser le maire à signer l'avenant considéré ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.